

Idéca 29. Quatre entreprises mises à l'honneur



Vendredi soir, à Châteaulin, avait lieu la remise des diplômes Idéca29 par le Crédit Agricole du Finistère à quatre nouveaux chefs d'entreprise du territoire. Le tremplin Idéca 29 du Crédit Agricole récompense des porteurs de projet, créateur d'emplois sur le département. Il s'appuie sur un fond mutualiste destiné au développement local permettant de donner un coup de pouce financier à ces nouvelles pousses entrepreneuriales, sous forme d'une aide directe et/ou d'un prêt à taux zéro.

« Les 39 caisses locales du Finistère ont toutes déposé au moins un dossier cette année, quelle que soit leur localisation, preuve du dynamisme économique de notre territoire », souligne Éric Rannou, responsable de l'agence professionnelle Douarnenez-Aulne-Presqu'île. Il a remis ce vendredi un prix, marque de confiance, à quatre nouveaux entrepreneurs du bassin de Châteaulin, en présence de Philippe Sellin, président du fonds Idéca 29, des administrateurs de la caisse locale et de Gaëlle Nicolas, présidente de la Communauté de communes

Les projets du territoire

Les quatre lauréats ont eu l'occasion de présenter l'activité qu'ils ont lancée sur le territoire de la caisse locale de Châteaulin. Yves Kerdreux a créé son auto-entreprise de maçonnerie traditionnelle à Quimerc'h. Lena Lamblé (SAS Ecorenov Lamblé) a repris l'entreprise de maçonnerie de son père, basée à Locronan, dont elle a déménagé le siège à Dinéault. Florian Nikichine (Nikichine TP) a créé son entreprise de travaux publics, terrassement, démolition et travaux du sol à Plomodern. Denis Allio, Alexandre Bonizec et Cécile Borel (SAS A3D Concept) sont trois anciens salariés de l'entreprise Doux qui ont lancé à Châteaulin un bureau d'accompagnement de projet par une modélisation en trois dimensions.

Ces entreprises qui démarrent, ont besoin d'un accompagnement important. « Nos destins sont liés : si le territoire se porte bien, la banque aussi », rappelle Philippe Sellin, président du fonds Idéca 29. Gaëlle Nicolas a félicité ce choix courageux d'entreprendre et de se reconverter et les a encouragés : « Nous avons besoin d'entreprises de proximité pour faire vivre notre territoire. » Un avis partagé par Béatrice Lamarre, présidente du conseil d'administration de la caisse locale de Châteaulin : « En tant qu'élu du Crédit Agricole, nous nous battons pour défendre les projets professionnels sur notre territoire, entre Brest et Quimper ».